|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG TAXUD – B.5 – Tarif douanier |
| Numéro de poste Sysper: | 198923 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Mme Lucia GRANELLI, Chef d’Unité  1ère trimestre 2025  2 ans  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 27-01-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La direction générale des douanes et de la fiscalité (DG TAXUD) a pour mission de promouvoir des politiques équitables et durables qui génèrent des recettes pour l’UE et ses États membres et de faire en sorte que les citoyens et les entreprises de l’UE tirent parti du commerce mondial et d’un marché unique sûr et sécurisé, dont les frontières sont protégées.

La direction B a pour mission de diriger la stratégie, la planification et la conception de la stratégie numérique pour les politiques douanières et fiscales de l’UE, de mettre en œuvre les politiques en matière de tarifs douaniers et de contribuer au lancement du nouveau mécanisme d’ajustement carbone aux frontières (MACF) dans le contexte du pacte vert. La direction compte 130 membres du personnel avec une bonne combinaison de fonctionnaires, d’agents temporaires et d’agents contractuels, d’experts nationaux, tous soutenus par 115 agents intramuros/extramuros et d’un très grand nombre de contractants.

Au sein de la direction TAXUD.B, l’unité B.5 «Tarif douanier» est une équipe dynamique et motivée de 45 personnes qui coordonne un ensemble d’activités intéressantes et diversifiées: la gestion du tarif douanier commun, pierre angulaire de l’union douanière, la mise en œuvre de la politique de l’Union en matière tarifaire, telle que les politiques agricole, industrielle ou commerciale, ainsi que l’action législative relative aux suspensions, contingents et franchises tarifaires autonomes. L’unité gère également des bases de données à l’échelle de l’UE relatives à ce qui précède, utilisées par les États membres et les opérateurs économiques dans leurs activités quotidiennes.

L’unité applique une approche flexible en ce qui concerne l’organisation du travail, dans les limites des contraintes normales du travail. L’unité assure l’intégration des nouveaux arrivants grâce au mentorat et au travail en équipe.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons un poste intéressant en tant qu’expert national détaché pour le classement tarifaire douanier des marchandises. Le candidat retenu élaborera et contribuera à la définition des politiques de l’UE en matière de classement douanier en coordination avec les États membres, notamment par l’intermédiaire du comité du code des douanes. Il représentera l’équipe, l’unité, la direction, la direction générale ou la Commission lors de réunions, de groupes de travail, de comités ou d’autres cercles.

Il conseillera et assistera le chef d’équipe et le chef d’unité dans leur mission et contribuera à assurer un classement uniforme des marchandises, en suivant les cas de classement divergent et sous la supervision du fonctionnaire de la Commission en élaborant des textes législatifs tels que les règlements de classement et les notes explicatives de la nomenclature combinée. Il préparera, mènera et répondra aux consultations interservices sur tous les aspects pertinents du travail d’équipe et coordonnera et contrôlera ces activités avec les unités de la direction générale, en assurant la liaison avec les directions générales spécialisées concernées de la Commission (par exemple, DG AGRI, GROW, TRADE, etc.) et en procédant, si nécessaire ou utile, à la médiation ou à l’arbitrage.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un collègue proactif, bien organisé et motivé, qui possède une expérience de la politique douanière de l’UE. Le candidat idéal devra être en mesure de démontrer une bonne connaissance de la législation applicable (y compris le tarif douanier commun, la nomenclature du système harmonisé, la nomenclature combinée). Il/elle devrait posséder de bonnes compétences de négociation, une grande résilience et être prêt (e) à travailler et à produire les résultats de qualité attendus sous la pression et dans des délais serrés. Il/elle devra également avoir de très bonnes capacités de communication orale et écrite, tant pour la rédaction de documents (documents de travail, rapports, mais aussi procès-verbaux et documents similaires) que pour la présentation de contributions orales lors des réunions.

Une très bonne connaissance de l’anglais est essentielle. La connaissance du français ou de l’allemand est un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)